

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 15 septembre 2015 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire et a adopté les délibérations suivantes.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Ducrocq, M. Blin, M. Dambricourt, Mme Danset, Mme Dufour, M. Duval, Mme Isola, Mme Lamarque, M. Marie, M. Penez, Mme Questier, Mme Rousselle, Mme Sagniez, M. Vandebussche, M. Vermeersch. Excusés: M. Avart, procuration à M. Dambricourt ; M. Berquez, procuration à M. Vermeersch ; Mme Cousaert, procuration à M. Deschodt ; Mme Deram, procuration à M. Ducrocq ; Mme Erckelboudt, procuration à Mme Sagniez ; M. Guilbert, procuration à Mme Dufour ; M. Vanpoperinghe, procuration à Mme Questier.

Avant de passer à l'ordre du jour M. le maire a demandé une minute de silence en mémoire de Mme Michelle Lecoq maire-adjoint décédée le 5 septembre. Il a témoigné sa reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à l'hommage qui lui a été rendu lors de ses funérailles. Conformément à la loi, M. Francis Vermeersch premier non élu de la liste issue de la majorité municipale a siégé ce jour en remplacement de Mme Lecoq.

### **CCHF, compétences à caractère facultatif, nouvelles compétences**

La CCHF a souhaité prendre les compétences suivantes : création et gestion d'une fourrière animale intercommunale, soutien ponctuel contre la désertification médicale, et soutien à l'apprentissage de la natation à destination des scolaires. Le conseil s'y est prononcé favorablement à l'unanimité.

### **CCHF : modification des statuts**

Après avoir pris connaissance de la lettre du président de la CCHF, considérant que cette décision aura un impact fort sur le projet d'animation du Centre socio-culturel de Watten, son financement et les nombreuses familles adhérentes, et considérant qu'il convient de laisser le temps aux partenaires de se concerter, le conseil décide par 3 voix contre et 19 abstentions de ne pas valider la réécriture des statuts de la CCHF et charge M. le Maire de se rapprocher du président de la CCHF pour obtenir toutes précisions utiles. Cinq nouvelles compétences facultatives proposées par la CCHF reçoivent par contre l'agrément du conseil.

### **Transfert de compétence : documents d'urbanisme, plan local d'urbanisme, document en tenant lieu et carte communale**

La majorité qualifiée des conseils municipaux est requise pour le transfert de ces compétences à la CCHF et la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Les élus ont donné leur accord par 22 voix pour et 1 abstention.

### **Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (SIECF)**

A l'unanimité le conseil approuve la modification statutaire du SIECF permettant l'exercice par cette structure de la compétence numérique et résorption des zones d'ombre.

### **Elargissement du périmètre du SIECF**

Le conseil a approuvé à l'unanimité l'entrée dans le syndicat des communes de Fleurbaix, Laventie, Lestrem, Sailly-sur-la-Lys au 1er janvier 2016.

### **Compétences transférées au SIECF**

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer au SIECF pour les compétences suivantes : autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, autorité organisatrice de la distribution publique de gaz, télécommunications, et éclairage public option investissement.

#### **Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN**

A l'unanimité le conseil a validé l'adhésion à ce syndicat de distribution de l'eau potable de plusieurs communes et groupements de communes.

#### **Bâtiments communaux, marchés de travaux**

M. le maire a informé le conseil que dans le cadre de sa délégation générale il a signé avec l'entreprise ECR à Wormhout un marché de travaux d'un montant de 102 573,72 € HT pour la rénovation des chéneaux des bâtiments scolaires, et un marché de 33 600 € HT pour le remplacement de fenêtres au centre administratif avec l'entreprise Bara de Calais.

#### **Décision modificative n°2**

A l'unanimité les élus ont validé la décision modificative réaffectant dans les articles déficitaires des sommes excédentaires dans d'autres articles sur le volet bâtiment du programme d'investissement pour un montant s'équilibrant en recette et en dépense à 48 000 €.

#### **Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat**

La commune soutien l'AMF qui demande que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations tant dans son volume que dans son calendrier.

#### **Appellation du Foyer des Aînés**

M. le maire a été suivi à l'unanimité du conseil dans sa proposition d'honorer la mémoire de Mme Michelle Lecoq maire-adjoint décédée, et de donner son nom au foyer des aînés, lieu qu'elle a animé pendant de longues années en sa qualité de présidente du club de l'Age d'Or.